Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

(Vidéo) Grand Avignon : la deuxième édition de « bien bon gourmand » c’est maintenant

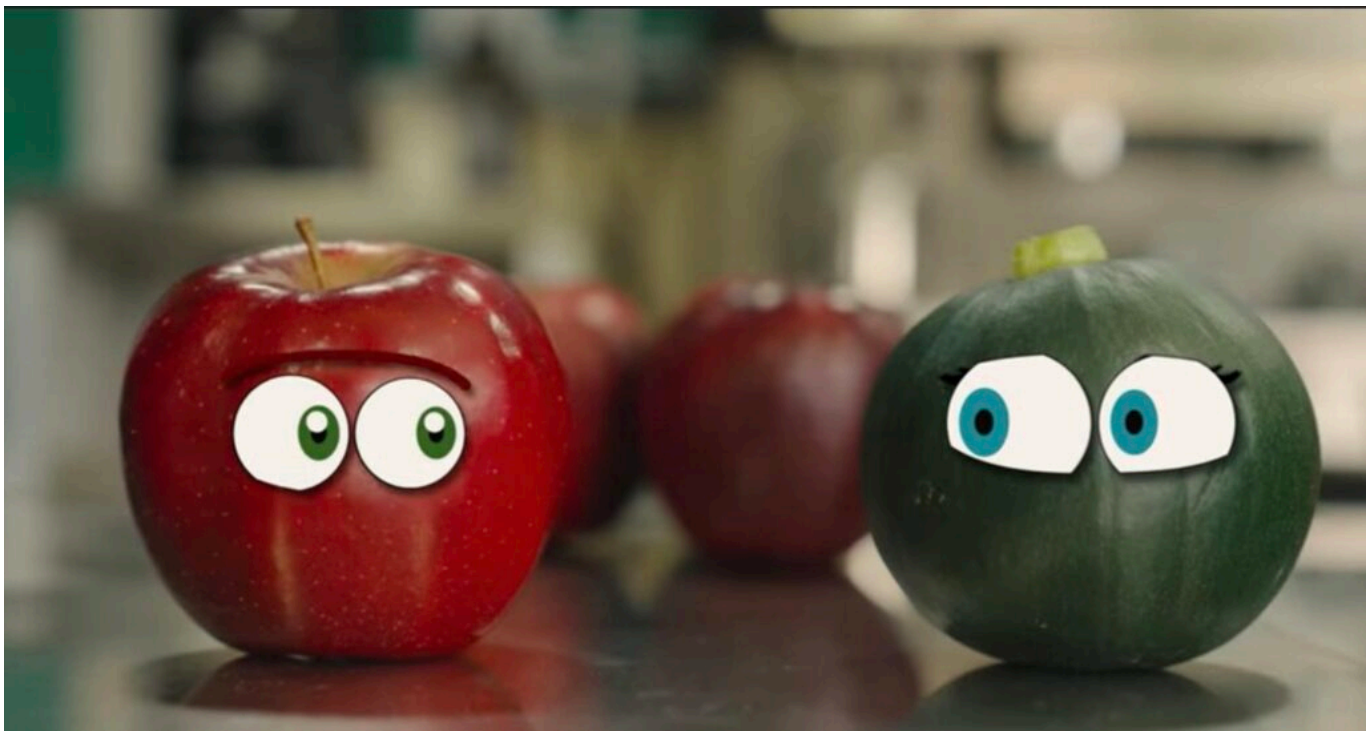

Ce lundi 16 septembre 2024 marque le début de la deuxième édition du rendez-vous culinaire « bien bon gourmand » qui met à l’honneur les produits du territoire du Grand Avignon à travers des évènements culinaires. Le lever de rideau s’effectuera ce soir à l’Opéra du Grand Avignon et se poursuivra avec plusieurs festivités jusqu’au dimanche 22 septembre.

C’est le Jour J ! Ce lundi 16 septembre 2024, la deuxième édition de l’évènement culinaire « Bien, Bon, Gourmand » organisée par l’intercommunalité du Grand Avignon démarre officiellement ce soir avec une soirée d’ouverture à l’Opéra du Grand Avignon. Ce premier moment fort sera articulé autour d’un « Opéra-bouffe » orchestré par le chef étoilé Pascal Auger du restaurant La Veille Fontaine, dès 19h30 et marquera un moment historique puisque c’est la première fois qu’un tel lieu accueillera un moment culinaire.

Pour cette deuxième édition qui aura lieu tout au long de cette semaine, les produits du terroir seront une nouvelle fois mis à l’honneur par le Grand Avignon. Plusieurs ateliers et animations dans différents lieux et communes du Grand Avignon seront proposés et permettront de mettre en valeur le savoir-faire et les talents locaux. Le défi food-truck qui avait tant séduit l’an dernier reviendra ce mardi 17

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

septembre, à Vedène pour un concours très attendu où plusieurs cuisiniers s'affronteront sur la Place du petit pont face à un jury de chefs étoilés et un public affamé. Un évènement gratuit et ouvert à tous.

Crédit Photo : le Grand Avignon

Valoriser les filières agroalimentaires et agricoles sur les circuits courts

Comme pour la première édition qui avait attiré un public nombreux, les ingrédients qui ont fait le succès du premier « Bien Bon Rendez-vous Gourmand » seront de nouveaux réédités : une semaine de festivités avec des ateliers culinaires à retrouver dans des lieux typiques, le défi foodtruck, des paniers gastronomiques distribués, préparés par 8 chefs étoilés qui seront cette année Christian Etienne et Patrice Leroy de l'école hôtelière d'Avignon, Grégory Dandel du restaurant Acte 2, Christophe Chiavola du restaurant Le Prieuré, Mathieu Desmarest du restaurant Pollen, d'Aurélie Colmant du restaurant Première édition, de Marie Petit-Doux du Béou Bistrot et enfin de Pascal Auger .

L'objectif de cette nouvelle édition reste le même que le premier. « Bien, Bon » a été conçue pour mettre en avant les circuits courts et valoriser une économie locale dynamique. Rassembler, créer du lien entre l'ensemble des acteurs du Grand Avignon autour de l'alimentation afin de joindre les partenaires et les partenaires locaux reste l'enjeu majeur poursuivi par le Grand Avignon avec cette deuxième édition. Un défi essentiel qui rentre dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) et qui doit à travers ces ateliers gastronomiques, permettre aux filières agricoles et agro-alimentaires de « booster » leurs activités. L'ensemble des festivités mettront un point d'honneur à intégrer une démarche durable et respectueuse de l'environnement.

Crédit Photo : le Grand Avignon

Les grands rendez-vous du « bien, bon, gourmand » 2024 :

– « Opéra-bouffe » à l'Opéra Grand Avignon par le chef Pascal Auger : lundi 16 septembre 2024, 19h30 sur réservation.

-Les défis foodtrucks qui laisseront place à un concours entre les meilleurs spécialistes de la « street food » du Grand Avignon : mardi 17 septembre, place du petit pont à vedène, de 18h à 23h, gratuit et ouvert à tous.

– « Déjeuner de chefs » : un repas partagé à la Ferme Semailles, lieu maraichère biologique qui possède une forte dimension sociale et économique sur le territoire, dès 12h avec un déjeuner de chefs conçu par Christian Etienne et Patrice Leroy. Un rendez-vous réservé aux adhérents des structures participantes.

– Du 16 au 20 septembre inclus, le Grand Avignon proposera des visites thématiques au sein d'entreprises du secteur de l'agro-alimentaire afin de faire découvrir les savoirs faire de la communauté d'agglomération. Un nouveau rendez-vous intitulé « les coulisses du bien manger » qui emmènera le grand public dans les entrailles de ces structures qui constituent l'excellence de production des produits locaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

-Déjeuner « surprise des chefs » préparé par 5 des 8 chefs étoilés : Grégory Dandel d'Acte 2, Christophe Chiavola du restaurant « Le Prieuré », Mathieu Desmaret de Pollen, Aurélie Colmant de Première Édition et Marie Petit-Doux du Bistrot Bèou : dimanche 22 septembre dans 5 lieux révélés à la dernière minute, de 12h à 15h30, sur réservation.

Toutes les réservations sont possibles en cliquant sur ce lien.

La CoVe a vendangé les 300 pieds de sa vigne intercommunale

Le mercredi 11 septembre 2024, le vignoble de la CoVe a livré sa vingtième récolte de son histoire. Comme chaque année, à la fin de l'été, la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

procède aux vendages de sa vigne intercommunale. Cette année, c'est une nouvelle fois une classe de 1ère AP du campus Provence Ventoux qui ont réalisé la récolte des quelques 300 plants aux côtés d'élus et de Jacqueline Bouyac, présidente de la CoVe et Michel Jouve, délégué à l'Agriculture.

Cette parcelle viticole installée au sein de l'enceinte de l'Hôtel de Communauté a été installée pour permettre un enseignement pédagogique pour les élèves du lycée agricole Louis Giraud de Carpentras-Serres. L'objectif de ce partenariat avec le campus vauclusien est d'offrir la possibilité aux élèves d'effectuer leurs premiers pas et travaux dans leur découverte du cycle végétatif d'une vigne et du travail accompli par les viticulteurs et autres métiers agricoles pour amener la vigne à maturité pour les vendages, moment crucial de leur année.

Le parc du Ventoux veut remettre la Haie à l'honneur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux lance le pacte en faveur de la Haie qui vise à augmenter les lignes d'haies en France de 50.000 km d'ici 2030 dont 148km d'ici 2026 en région sud dans les exploitations agricoles. Dans la lignée de la mise en place du projet CHAM « Cultiver la Haie et l'Agroforesterie au Mont-Ventoux », le Parc et la Chambre d'agriculture coanimeront le lundi 2 septembre, une réunion d'information sur l'accompagnement de ce dispositif et les aides disponibles.

Début juillet 2024, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et la SCOP AGROOF, avait été choisi pour accompagner les projets de gestion et de plantation d'haies durable dans les exploitations agricoles de son territoire via le dépôt du projet CHAM « cultiver la haie et l'agroforesterie au Mont-Ventoux ». Une candidature qui a été appuyée par la fédération départementale des chasseurs de Vaucluse, l'AOC Ventoux et l'association Les hommes qui plantent des arbres.

Ce dessein rentre totalement dans l'objectif de l'État qui à travers son pacte en faveur de la Haie souhaite augmenter le linéaire de haies en France de 50.000 km d'ici 2030. La Région Sud, très sensible

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

à ce projet et aux causes environnementales, a dédié 1,94 millions d'€ pour la plantation de 148 km de haie sur une période de 2 ans, de 2024 à 2026. Le pacte offre un accompagnement technique ainsi qu'une aide financière pour la plantation de de ces haies et l'alignement intraparcellaires dans les exploitations agricoles.

Une réunion d'information le 2 septembre

Une première réunion de présentation sur l'accompagnement et les aides disponibles, co-animée par le Parc et la Chambre d'Agriculture, aura lieu à la Mairie de Sault le lundi 2 septembre à 14h30. Cette réunion sera suivie, en décembre de deux autres réunions de présentation, dans la plaine Comtadine et le Pays Vaisonnais. Les périodes de plantation concernées par le projet sont les automnes-hivers 2024-2025 et 2025-2026.

Un défi agricole et environnementale

Avec plus de 1130 exploitations sur son territoire, le Ventoux fait partie des zones importantes où l'activité agricole est importante. C'est donc tout logiquement que le Parc naturel régional du Ventoux a fait le choix de s'engager pour accompagner les dynamiques locales autour de la haie et de l'agroforesterie afin de répondre aux défis agricoles et environnementaux de son territoire. Responsable d'un quart de l'émission à effet de serre, l'alimentation issue du territoire du Ventoux reste un point important pour l'économie du département.

Il était donc essentiel face à la capacité et la dynamique agro-alimentaire du Ventoux de réagir afin de faire face à ces défis d'avenir. Les haies jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, le soutien de la production agricole, la promotion de la transition agroécologique ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Avignon : « Fauvess » le nouveau programme pour accompagner la transition agricole

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

L’association avignonnaise « Les jeunes pousses » lance le programme « Fauvess » (formations d’agriculture urbaine vers une économie sociale et solidaire) pour accompagner la transition agricole et le développement de nouveaux projets dans ce secteur. L’objectif de cette initiative est de multiplier le nombre projets liées à l’agriculture urbaine et l’alimentation responsable sur le territoire et ainsi favoriser une économie sociale et solidaire.

L’association « les jeunes pousses » poursuit sa mission de sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles et à l’émergence d’initiatives écologiques et responsables sur le territoire avignonnais. Après l’ouverture de la ferme urbaine « le tipi » en plein cœur du quartier de Monclar, l’association lance son nouveau programme « Fauves » **(**formations d’agriculture urbaine vers une économie sociale et solidaire) qui a pour but d’initier aux métiers de la transition via l’agriculture et l’alimentation, de se perfectionner à la mise en place de tiers-lieux nourriciers en milieu urbain et enfin de se spécialiser pour devenir un(e) expert(e) dans différentes pratiques de l’agriculture urbaine.

Une alimentation responsable et une agriculture agricole saine

Avec « Fauvess », les jeunes pousses souhaite favoriser le développement de projets liés à la transition agricole et ainsi favoriser une alimentation responsable et une agriculture agricole saine. Ces objectifs pourraient conduire à la réalisation d’un but plus important : privilégier et emmener vers une économie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

sociale et solidaire.

Concrètement les formations proposées dans le programme « Fauvess » permettent un apprentissage complet des bonnes pratiques agricoles pour un projet futur et permettent en dernière phase de se spécialiser dans cinq domaines spécifiques selon les envies : l'éducation à l'environnement dans une ferme urbaine, la gestion et le financement d'un projet associatif de tiers-lieu nourricier, l'animation d'une ferme urbaine participative, la programmation d'un évènement responsable et enfin la spécialisation des cultures en milieu urbain.

Un programme d'avenir et des soutiens d'autres associations

Pour constituer ce programme « Fauvess » qui répond à plusieurs besoins et enjeux pour le futur agricole du territoire, « les jeunes pousses » se sont appuyés sur plusieurs constats observés : en premier lieu un désamour de la jeune génération pour le modèle d'exploitation « conventionnel ». Un taux de reconversion professionnelle qui est passé de 33 à 47% au cours des 8 dernières années (2 millions de français ont changé de métier lors des 5 dernières années), la forte demande d'apprendre des modèles alternatifs qui correspondent plus aux contraintes agricoles d'aujourd'hui et adaptés aux zones géographiques et enfin le constat que la moitié des agriculteurs (rices) vont partir à la retraite d'ici 10 ans donc la nécessité de mettre en place des programmes et actions pour former les jeunes sur les pratiques qui seront celles de demain.

Dans ce projet ambitieux, les « jeunes pousses » ont pu compter sur l'aide et le soutien de trois autres structures qui développent et portent les grandes lignes du programme. La première est l'association française d'agriculture urbaine et professionnelle (AFAUP) qui est Le réseau national des professionnels de l'agriculture urbaine dont la vocation est de faire de l'agriculture urbaine un levier incontournable pour rendre les villes durables, fertiles et solidaires. La seconde est la cité de l'agriculture qui est une association marseillaise née en 2015, elle œuvre pour une transition écologique, socialement juste, des villes et territoires à travers la transformation de leurs systèmes agricoles et alimentaires. La troisième et dernière est l'éveilleur qui organise des actions de formation et d'accompagnement pour tous types d'organisations souhaitant agir pour les transitions qui se trouve à Avignon.

Le projet « Fauvess » s'inscrit dans le programme DEFFINOV Tiers-Lieux financé par l'Union Européenne, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS PACA) dans le cadre du Plan d'Investissements dans les Compétences (PIC).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Avignon : des lycées participent au défi gaz vert

A Avignon, les étudiants de la filière agricole du lycée Pétrarque ont participé au challenge « Méth'Agri Camp » organisé par GRDF. L'objectif : réfléchir aux enjeux de la production d'énergie renouvelable, notamment grâce à la méthanisation agricole. Au total, 16 élèves ont participé et relevé le défi du gaz vert. Le résultat ? des vidéos et des jeux théâtraux pour présenter et défendre un projet de site de méthanisation.

Méth'AgriCamp est le premier concours itinérant dédié à la méthanisation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La première édition de ce challenge s'est déroulée tout au long de l'année scolaire 2022-2023. Les étudiants ont réfléchi à un projet innovant autour de la production d'énergie renouvelable. Plusieurs thématiques ont été abordées par les étudiants, comme la préservation des sols, les biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire…

Le challenge s'est déroulé sur 3 demi-journées :

- Une demi-journée d'acculturation à la méthanisation ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

- Une demi-journée de visite d'un site de méthanisation et la rencontre des agriculteurs associés ;
- Une demi-journée de présentation de leur projet lors d'un pitch de 5 à 10 minutes devant un jury, composé de professionnels de la méthanisation et du monde agricole, d'élus locaux, de journalistes et de membres de GRDF.

Après délibération du jury, une remise de prix a été organisée pour récompenser les trois meilleurs projets de chaque classe.

Les chiffres clés de la première édition du challenge :

- 7 départements ont accueilli le projet
- 10 classes ont participé au challenge
- 62 projets prometteurs ont été proposés par les élèves
- 250 élèves ont été mobilisés

Des projets prometteurs proposés par les élèves

Les participants au challenge ont fait preuve d'innovation et proposé des projets variés pour parler du gaz vert dans le monde agricole et plus globalement au sein de la société. Saynètes de théâtre, vidéos TikTok, Jeu de société, Bande Dessinée, Réflexion sur la récupération des biodéchets dans les communes…

GRDF a proposé à certains groupes d'étudiants de les accompagner dans l'aboutissement de leurs projets. Par exemple, 3 élèves du lycée de La Roche sur Foron (74) ont été mises en relation avec une graphiste pour la finalisation de leur projet de Bande Dessinée.

Fort de ce succès, une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2023-2024.

Grand Avignon : future capitale de la formation pour les filières agricoles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

agroalimentaire ?

Le Grand Avignon a coordonné la candidature d'un groupement d'acteurs locaux de la formation pour la filière agroalimentaire à l'occasion d'un appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » lancé par l'Etat. La remise de prix a eu lieu le mercredi 7 juin à Paris.

Le projet retenu par l'Etat, intitulé Vitamin'A (Vision du Territoire du Grand Avignon sur les Métiers et formations Innovantes autour de la Naturalité et de l'Alimentation), vise à apporter des solutions concrètes aux entreprises de la naturalité, de l'agriculture et de l'agroalimentaire à travers une offre complète de 26 dispositifs de formation structurés et innovants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Près de 10M€, subventionnés à hauteur de 70% par l'Etat, vont ainsi permettre de financer, dans les 5 ans à venir, des formations jusqu'au bac+5, organisés au sein du pôle de compétitivité Innov'alliance, de Food'in Paca, de l'ISEMA, de l'Université d'Avignon, ou encore de l'Isara, première école d'ingénieur agronome à s'implanter dans la région Sud grâce à cette aide.

Ce projet s'adresse à l'ensemble des publics (étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion…), de niveau infra-bac à bac+5, en formation initiale et continue. Le programme vise à former les acteurs des métiers de la production agricole ou agroalimentaire, de la qualité, de la recherche et du développement, mais aussi du marketing, du commerce ou de la distribution.

Le Grand Avignon assurera le pilotage du projet avec l'appui d'un conseil scientifique coprésidé par l'Université d'Avignon et l'Inrae. L'objectif est de former 5 270 étudiants et salariés à l'horizon 2030 et de financer 11 organismes de formation.

Foncier : quel avenir pour le Vaucluse en 2050?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Déjà fortement impacté par les contraintes liées aux risques naturels (inondation et incendie) ainsi qu'à la préservation des terres agricoles et des milieux naturels, le Vaucluse doit maintenant faire. face aux conséquences mal maîtrisées de la loi Zan (Zéro artificialisation nette). Autrement dit, comment sera-t-il possible de faire vivre un territoire quand il ne sera plus possible d'y faire grand-chose ?

« Le Vaucluse, c'est un département un tiers agricole, un tiers inondable et un tiers inflammable », avait asséné en 2017 le préfet d'alors devant des élus interloqués lors d'une l'assemblé générale des maires de Vaucluse. Pensez donc, l'État venait leur dire qu'ils ne pouvaient quasiment plus rien faire dans leur commune et que leur territoire n'avait plus d'avenir. Le contraste était d'autant plus saisissant que lors de la même AG, l'Aptésienne Brune Poirson, alors secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, était venue ensuite marteler que « c'est vous les maires, plus que personne, qui connaissez le Vaucluse. C'est vous, plus que personne, qui savez comment faire face aux situations de ce département. » Depuis, le préfet a été exfiltré sans ménagement 9 mois seulement après sa prise de fonction, mais l'État continue d'envoyer des messages contradictoires : il faut ainsi développer l'un des départements les plus pauvres de France mais il devient de plus en plus difficile d'étendre des zones d'activités. Il faut créer de l'emploi mais l'on ne veut pas accueillir les locaux des entreprises qui les génèrent. Il faut construire du logement social, mais le foncier n'est pas disponible…

Lire également : "La loi 'zéro artificialisation nette' annonce la fin du rêve français"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

■ Ombre de la loi Zan et exode urbain

Pour ne rien arranger, avec la loi Zéro artificialisation nette (Zan), l'État veut maintenant interdire, d'ici 2050, toute consommation nouvelle de terre pour construire. Dans ce cadre, les collectivités locales doivent ainsi réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Objectif : mettre un coup d'arrêt à l'exode urbain, en faisant flamber le prix du foncier tout en imposant un modèle de construction de la ville sur la ville. Le tout en faisant plus de développement économique avec moins de foncier à disposition. Une vision très centralisée qui sur-métropolise la France, tout en pénalisant les petites communes de moins de 2 000 habitants (près des deux tiers des communes de Vaucluse) majoritairement responsables de cette artificialisation. Et tout cela, bien évidemment, sans proposer à ces dernières les solutions d'accompagnement en ingénierie pour les objectifs annoncés.

> "Imposer un modèle de construction de la ville sur la ville."

Autre oubli : la volonté d'un nombre croissant d'habitants qui ne veulent plus vivre dans des grandes villes, souvent durablement endettées, de plus en plus violentes et plus chères (taxes foncières, stationnement, interdiction de circuler…). Une sorte d'exode urbain, vers les communes 'paisibles', que le gouvernement veut donc arrêter à tout prix en fixant la richesse dans les grands pôles métropolitains. Un mouvement que l'engouement pour le télétravail ne devrait pas atténuer, bien au contraire, dans un département qui a fait le choix du développement à marche forcée pour le très haut débit numérique (ndlr : le Vaucluse est le département le plus avancé de la Région Sud dans ce domaine et l'un des plus en pointe au niveau national). Autre conséquence : une raréfaction du foncier qui fait monter les prix de l'immobilier pour des classes moyennes vauclusiennes frappées par un sentiment de déclassement de plus en plus difficile à supporter pour des ménages qui arrivent de moins en moins à se loger. Un tiers des Vauclusiens ne peut ainsi acheter un bien de plus de 90 000€ et la moitié ne peut acquérir un logement dont le prix est supérieur à 140 000€ dans un département où l'Insee prévoit une augmentation de la population de 15 000 personnes d'ici 2050 (2 fois plus que les Alpes-Maritimes) en raison d'un solde migratoire venant compenser un solde naturel qui deviendrait négatif dès la période 2030- 2040.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Dans le Vaucluse, 90% des communes sont concernées par le risque inondation et 40% des habitants du département résident en zone inondable. Les zones inondables sont majoritairement situées dans des zones où la pression urbaine est la plus forte. Par ailleurs, 40% du territoire départemental est exposé au risque feu de forêt.

■ Consommation foncière effrénée

Il faut dire qu'en matière de consommation du foncier le Vaucluse n'a pas été non plus l'un des meilleurs élèves de la classe. En effet, si la France est le pays européen qui a le plus artificialisé son sol depuis ces dernières décennies par rapport au nombre d'emplois qu'il a créés et par rapport au nombre d'habitants hébergés, la tendance est encore plus marquée en Vaucluse. Entre 1945 et 2010 la population du département a été multipliée par 2 alors que dans le même temps la surface urbanisée a été multipliée par 4. L'espace occupé par un Vauclusien est ainsi passé de 520 m2 en 1945 à 900 m2 65 ans plus tard. Principale victime de cette frénésie foncière : les terres agricoles qui ont diminué 3 fois plus rapidement en Vaucluse que la moyenne nationale sur cette période. Plus de la moitié de la consommation de ces espaces s'étant faite au bénéfice de formes urbaines peu denses favorisant l'étalement urbain et le 'mitage' des terres. Rien qu'entre 2001 et 2013, 2 900 ha d'espaces agricoles (90%) et naturels (10%) ont été artificialisés en Vaucluse, soit près de 1,9% de la surface du territoire. Cela correspond quasiment à la superficie de la commune d'Aurel, soit au rythme d'un terrain de football par jour !

> "Entre 2001 et 2013, on a artificialisé en Vaucluse au rythme d'un terrain de football par jour."

Sur les 10 dernières années, 2 280 ha ont à nouveau été consommés dont 23% pour des activités et 70%

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

pour l'habitat. Cela représente 16% de la consommation régionale pour 11% de la population. Cette artificialisation a été plus marquée dans la périphérie avignonnaise faisant de la cité des papes l'aire urbaine la plus étendue après Marseille, mais l'une des moins denses en termes de population de France. Cela a pour conséquence pour Avignon, dont l'étalement se poursuit plus que pour le reste de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'éloigner le coeur de la ville des espaces ruraux. Ainsi, pour Avignon, il fallait déjà en 2009 faire plus de 20 kilomètres depuis la ville centre pour rejoindre ces zones à caractère rural (soit sous le seuil de 68 habitants au km2 correspondant à la moyenne d'alors des couronnes périurbaines de la région). Quasiment autant qu'à Lyon (21 km), Saint-Étienne (20 km) mais davantage que Nîmes (18 kilomètres) et Montpellier (16 kilomètres). Une tendance à l'étalement qui, depuis, n'a fait que se renforcer dans un territoire où 82% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture et où les surfaces économiques et commerciales représentent 22% des surfaces artificialisées contre 14% à l'échelle nationale.

Lire également : "Assises du foncier économique en Vaucluse, la révolution est en marche mais qui le sait ?"

■ Concilier sobriété foncière et développement économique

Pour les élus, l'équation semble difficile à résoudre en essayant d'imaginer un nouveau modèle d'aménagement et de développement devant concilier sobriété foncière et développement économique. L'ensemble en préservant notre capital agricole, une des premières richesses du Vaucluse via sa biodiversité et sa capacité de souveraineté alimentaire, et naturel, un autre atout du département pour le tourisme notamment, tout en répondant aux besoins des entreprises et en intégrant la transition écologique et d'adaptation climatique.

La start-up pertuisienne Biointrant ouvre une campagne de vote pour l'agriculture durable

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

La start-up pertuisienne Biointrant, spécialisée dans le développement et la production de biosolutions pour les terres agricoles, annonce l'ouverture d'une campagne de vote sur la plateforme de financement participatif Wiseed.

Cette étape, d'une durée d'un mois, permettra de mesurer l'intérêt sociétal et financier autour de l'entreprise. Si la consultation est concluante, l'entreprise sollicitera une levée de fonds avec un objectif de collecte de 500 000€. Un premier renfort financier sera principalement dédié à la construction d'une unité industrielle pour permettre la production de plusieurs produits en parallèle et répondre à la demande croissante du marché.

Alternative aux substances chimiques

Biointrant cultive des bactéries phytobénéfiques, afin de protéger les plantes et stimuler leur croissance sans modification génétique. Le marché ciblé par Biointrant est celui des intrants, aujourd'hui majoritairement chimiques (engrais, pesticides…) utilisés dans l'agriculture. Le marché mondial était estimé en 2019 à 260 milliards d'euros et devrait atteindre 320 milliards d'euros en 2024. Fondée en 2018, la société est basée à la pépinière des entreprises innovantes de Pertuis à proximité d'Aix en Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Restaurer l'équilibre biologique de la terre

La valeur ajoutée de Biointrant réside dans sa capacité à identifier la bonne combinaison bactérie-plante-sol. « Nous avons développé une plateforme bioinformatique qui qualifie d'ores et déjà plus de 3 000 souches bactériennes. De puissants algorithmes nous permettent de croiser leurs génomes avec nos bases de données et *in fine* d'identifier les meilleures candidates », explique Renaud Nalin, directeur général et co-fondateur de Biointrant.

Ces biosolutions offrent aux agriculteurs la possibilité de restaurer les équilibres biologiques au sein de leurs terres de façon naturelle et durable. Elles s'appliquent aujourd'hui aussi bien pour à des cultures de plein champ que des cultures de spécialité. Disponibles sous forme de poudres, liquides, enrobages de semences, microgranulés, elles ne nécessitent pas de nouveaux matériels ni de nouvelles méthodes de travail.

Test à l'appui

L'entreprise Future Gaïa, basée à Rodilhan et spécialisée dans la mise au point de fermes verticales innovantes et automatisées, a ainsi étudié l'effet bactéries fournies par Biointrant sur la résistance au stress hydrique du basilic. Les résultats montrent une augmentation du rendement de 15% en comparaison au témoin lorsque les basilics ne sont soumis à aucun stress, et de 32% lorsqu'un stress hydrique est appliqué. « Cette collaboration avec Biointrant permet de réduire les intrants (eau, fertilisants…) tout en augmentant les rendements culturaux », témoigne la direction de l'entreprise. Les bactéries cultivées par l'entreprise sont également sélectionnées pour leur rôle dans le stockage du C02 dans le sol, un enjeu majeur pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

Biointrant a bénéficié d'important investissement financier, depuis plus de deux ans, de la part de BPI France à travers les programmes Frenchtech et Deeptech, accélérant la maturation des produits. Par ailleurs, la communauté européenne dans son programme H2020, a audité et qualifié les produits de la société dans la catégorie 'excellence'.

Pour soutenir Biointrant : www.wiseed.com/fr/projet/39650561-biointrant

---

Mazan s'équipe d'une aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs agricoles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

Débuté il y a un mois, le projet consiste en une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs agricoles avec traitement des effluents phytosanitaires (ndlr : déchets considérés comme dangereux). Ce projet, qui sera livré mi-mai, repose sur un terrain détenu par la ville de Mazan, qui mettra la plateforme à disposition des agriculteurs mazanais constitués en association. 43 se sont manifestés à ce jour.

La station sera alimentée par l'eau du canal de Carpentras. L'eau sera filtrée par un dispositif suffisamment performant pour s'adapter aux différents équipements agricoles. Outre le remplissage des cuves pour la protection sanitaire des cultures, la station permet le lavage du matériel. Une cuve centrale récupèrera les eaux de lavage vers une fosse. L'eau sera ensuite traitée dans des 'phytobacs'. Cette technique innovante signée Bayer, consiste en un bassin rempli à hauteur de 70cm d'un mélange de terre et de paille. Cette couche développe une activité microbienne. Le pouvoir épurateur des micro-organismes détruit les résidus phytosanitaires. Les eaux récupérées disparaîtront par évaporation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 juillet 2025

L'équipement permettra de traiter 60 m³ d'eau souillée par an, ce qui représente 8 passages par exploitant. Son entretien est pris en charge par ces derniers qui disposeront d'un badge pour y accéder. Le coût individuel annuel est estimé à 350€.

Le projet a été confié à Gasnault BTP, implantée à Pernes les Fontaines, ainsi qu'au cabinet d'étude Tramoy. L'équipement, dont le cahier des charges a été établi par la Chambre d'agriculture du Vaucluse, est mutualisable et respectueux de l'environnement. Ces critères ont notamment permis d'obtenir des financements européens. Montant de l'opération : 204 000€, financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (122 337€), le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) (40 779€), la commune et les utilisateurs (40 884€).